

■ **Nisenth Sàrl**, à Lutry, La Croix-sur-Lutry, route de la Croix, CH-550-1046270-1. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 24 janvier 2006. But: exploitation du bar à café et restaurant du Tennis à La Croix-sur-Lutry. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature/reprise de biens selon convention et inventaire du 24 janvier 2006: matériel pour la restauration et véhicule pour CHF 25'700, acceptés pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 5'700 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Reprise de biens envisagée: mobilier et matériel d'exploitation pour CHF 120'000 au maximum. Associés-gérants avec signature individuelle: Ponnambalam Sivasothy, de et à Prilly, et Thangaraja Sivarajan, du Sri Lanka, à Paudex, chacun avec une part de CHF 10'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 1363 du 03.02.2006
(03235416 / CH-550.1.046.270-1)